

SOMMAIRE

PAGE 1

♦ Des étudiants Nigériens dans les locaux du Patronat burkinabé

PAGE 2

♦ Première rencontre BCEAO/Patronat : 18 points de préoccupations à l'ordre du jour

PAGE 3

♦ Visite de courtoisie du Directeur Général de l'ANPE au Patronat

♦ 2IE : Lancement des 10^{ème} Journées Entreprises

PAGE 4

♦ Problématique de l'emploi et des stages : le Premier Ministre échange avec les chefs d'entreprises

PAGE 5

♦ 1^{ère} session extraordinaire du Comité Technique de Concertation (CTC) des Centres de Formalité des Entreprises CEFORE)

PAGE 6

♦ La nouvelle directrice du FAFPA dans les locaux du Patronat Burkinabé

BULLETIN BIMESTRIEL D'INFORMATION DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABÉ

ANNÉE 6 , N° 036

MAI-JUIN 2015

Des étudiants Nigériens dans les locaux du Patronat burkinabé



En quête de connaissances, les étudiants ne se sont pas privés de poser des questions sur le Patronat et sur des sujets d'actualité.

Monsieur BOUDA Jean François Directeur Général adjoint du groupe ESCO-IGES qui a conduit la délégation a remercié le Patronat Burkinabé pour l'accueil chaleureux et a traduit toute sa reconnaissance à la SG du CNPB et à toute son équipe pour la disponibilité.

Une trentaine d'étudiants du Complexe d'Enseignement Technique (CET-ASNI) de Niamey, présente à Ouagadougou dans le cadre d'un partenariat avec l'école supérieure ESCO-IGES a rendu visite au Conseil National du Patronat Burkinabé le vendredi 08 mai 2015.

Ils ont été accueillis dans la salle de réunion du CNPB par la Secrétaire Générale (SG) du Conseil National du Patronat Burkinabé, Madame YAMEOGO Philomène et les responsables des services techniques du CNPB.

Dans son mot de bienvenue Madame YAMEOGO a salué l'initiative des étudiants de venir à la rencontre du Conseil National du Patronat Burkinabé et a indiqué que le Patronat s'intéresse grandement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés et mène des actions allant dans ce sens.

Avant de donner la parole à ses hôtes, une présentation du CNPB a été faite à travers un exposé qui reprend la création, les missions, les objectifs, les activités, les domaines de compétence, la composition, l'organisation, les acquis et perspectives.

La Secrétaire a en retour prodigué des conseils aux étudiants puis leur a souhaité beaucoup de courage pour la suite de leurs études.

Un lot de dépliants sur l'organisation faîtière des employeurs du Burkina Faso a été remis aux responsables de CET-ASN pour que



les apprenants puissent se ressourcer afin de mieux connaître le Patronat.

La visite a pris fin par une photo de famille, et un rafraîchissement offert par le Patronat Burkinabé

Première rencontre BCEAO/Patronat : 18 points de préoccupations à l'ordre du jour



Le 21 mai 2015 s'est tenue dans la salle de conférence de la BCEAO à Ouagadougou, la première rencontre entre la Direction nationale de la BCEAO et le Patronat burkinabé. Instituées par le Gouverneur de la BCEAO, les rencontres entre la Direction Nationale de la BCEAO et le Patronat de chaque pays membre de l'Union sont semestrielles et visent à échanger sur les préoccupations du Patronat liées aux crédits bancaires et à mieux faire connaître les actions de la BCEAO.

Cette première rencontre qui a connu la participation d'une vingtaine de représentants du Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) a été présidée par le Directeur National de la BCEAO, Monsieur Charles Luanga KI-ZERBO, qui avait à ses côtés Monsieur TOGUYENI Harouna, secrétaire chargé de l'information du CNPB, porte-parole du Bureau représentant le Président du Conseil National du Patronat Burkinabé, Monsieur NACOULMA Birahima.

Dans son mot introductif, Monsieur KI-ZERBO a souhaité la bienvenue à la délégation du Patronat burkinabé et remercié pour sa disponibilité à collaborer. Après avoir présenté brièvement les missions assignées à la BCEAO qui se résument en la gestion de la monnaie commune, il a invité le Patronat à des échanges francs.

Pour le Représentant du Président du CNPB, la BCEAO était perçue à tort ou à raison comme une institution réservée au monde de la finance, mais depuis

quelques années, c'est avec satisfaction qu'elle fait des pas pour s'ouvrir progressivement aux populations. Il s'est réjoui de la tenue de la présente rencontre qui sera désormais un cadre d'échanges directs avec l'institution.

Malgré la diversification du système bancaire et financier ces dernières années, il a souligné que les entreprises, surtout les micros, petites et moyennes entreprises restent confrontées à des difficultés de financement de leurs activités. Aussi, il a encouragé les participants à mener des discussions franches et constructives afin de bien cerner les



contours de ce sujet qui passionne et préoccupe.

En prélude aux échanges sur les préoccupations du Patronat relatives au système financier, trois communications ont été présentées par la BCEAO :

- Situation économique et financière de l'Union et du Burkina Faso;
 - Retour d'informations sur les enquêtes de conjoncture effectuées par la BCEAO;
 - Exécution des relations financières avec l'extérieur (exécution des transferts, rapatriement des recettes d'exportation)
- Ces présentations ont suscité des questions auxquelles la Direction Nationale de la BCEAO a apporté des éléments de réponses.

A l'issue de ces présentations, les travaux se sont poursuivis autour de la liste des préoccupations du patronat relatives au système financier, transmise antérieurement et qui comportait 18 points tournant autour :

- Des taux d'intérêts des crédits bancaires ;
- Du financement des investissements de long terme;
- De l'insuffisance de promotion des cartes de crédit;
- du manque de célérité de la commission bancaire dans l'octroi d'agrément des auditeurs des banques ;
- des difficultés d'ouverture de comptes en devises par les sociétés minières;
- du non-respect des plafonds de taux d'usure par certains établissements financiers.

A ces préoccupations, la Direction Nationale de la BCEAO a donné des réponses qui ont fait l'objet de discussions enrichissantes et finies par convaincre de tout l'intérêt de ce cadre de concertation qui, au-delà de l'examen

des préoccupations des entreprises permet aux deux partenaires de mieux se connaître.

Rendez-vous a été donné pour le mois de novembre pour la deuxième rencontre entre la BCEAO et le Patronat burkinabé.

Visite de courtoisie du Directeur Général de l'ANPE au Patronat



Le vendredi 22 mai 2015 à 10 heures, le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) a reçu en visite de courtoisie le Directeur Général de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) Monsieur Moussa

pour l'accueil puis a indiqué qu'il s'agit d'une visite de courtoisie. Nommé comme Directeur Général de l'ANPE il y a juste quelques mois, il se devait d'effectuer cette visite au Patronat pour se présenter et remercier son soutien a-t-il indiqué. Dans la

BELLO, accompagné de ses principaux collaborateurs.

La délégation a été reçue par la Secrétaire Générale du CNPB, Madame YAMEOGO Philomène qui était entourée des responsables des services techniques du CNPB.

Monsieur BELLO a remercié le CNPB

pour la mise en œuvre du Programme d'appui à l'Insertion Socio professionnelle des jeunes diplômés, lancé en fin avril 2015, il a demandé l'appui du CNPB pour le placement des stagiaires dans les entreprises privées.

Madame YAMEOGO a remercié Monsieur BELLO pour cette initiative puis lui a adressé les félicitations du CNPB pour sa nomination et l'a rassuré de tout le soutien de l'organisation faitière des employeurs burkinabé.

En ce qui concerne le Programme d'Appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés, elle a marqué la disponibilité du CNPB à accompagner l'ANPE dans le placement des stagiaires.

La délégation de l'ANPE a pris congé du CNPB aux environs de 11 heures après avoir remercié le CNPB pour sa disponibilité et sa collaboration.

2iE : Lancement des 10^{ème} Journées Entreprises de 2ie



L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) a organisé du 11 au 12 juin 2015, la 10^{ème} Edition des Journées Entreprises. Forum international d'échanges entre entreprises et étudiants, ces journées constituent un cadre permettant aux entreprises d'identifier les ressources humaines qualifiées qui répondent à leurs besoins.

La cérémonie de lancement qui s'est déroulée le 11 juin 2015 sur le site des 2iE a été placée sous le parrainage du Président de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire des

Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) Monsieur Pierre Moussa et la présidence du Ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire.

Elle a été marquée par quatre allocutions prononcées respectivement par le délégué des étudiants de 2iE, le Directeur Général de 2iE, le Parrain et la représentante du Ministre en charge des ressources hydrauliques.

Le délégué des étudiants Monsieur Tahirou Hamani a rappelé dans son mot de bienvenue que les 2iE forment des ressources humaines compétentes et qualifiées au service du développement du continent. Ensuite, il a remercié l'administration de l'école pour l'initiative des Journées Entreprises qui permettent aux étudiants d'être en contact avec les milieux professionnels.

Pour finir, il a invité les entreprises à la recherche de personnel, à recruter les ingénieurs formés à 2iE.

Les journées entreprises ont contribué à l'amélioration du taux d'insertion des étudiants de 2iE. Aussi, le Directeur

général de l'institut a invité les étudiants à participer activement à cette activité qui vise à leur ouvrir les portes des entreprises.

Pour le Président de la Commission de la CEMAC, Pierre MOUSSA, c'est un honneur qui a été fait à l'Afrique centrale en le désignant comme parrain de la cérémonie. Il a salué la pertinence des filières de 2iE dans un contexte où les ressources en eau se raréfient.

La Conseillère Technique du Ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques, de l'assainissement et de la sécurité alimentaire, Madame Clarisse TRAORE, qui représentait le Ministre s'est réjouie de la prise en compte du genre dans cet institut où les effectifs féminins atteignent 22% et a rassuré du soutien du Gouvernement à cette activité.

La cérémonie s'est achevée par la remise de trophées à certains partenaires stratégiques qui accompagnent les 2iE, suivie d'une visite des stands d'exposition par les officiels.

Assises nationales de la jeunesse : le Premier Ministre échange avec les chefs d'entreprises sur l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail



Le jeudi 18 juin 2015, s'est tenue à Gaoua, une rencontre entre le Premier Ministre et les chefs d'entreprises sur les opportunités de stages et d'embauche au profit des jeunes.

La rencontre qui rentre dans le cadre des activités des Assises Nationales de la Jeunesse a été présidée par son Excellence Yacouba Isaac ZIDA, Premier Ministre qui avait à ses côtés, le Ministre de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, Monsieur Salifou Dembélé et le Gouverneur de la Région du Sud-Ouest Monsieur Ambroise S. Amadou DIARRA.

Dans son allocution d'ouverture, le Premier Ministre a tout d'abord exprimé sa gratitude et celle de son Gouvernement à toutes les personnalités du monde des affaires qui ont effectué le déplacement à Gaoua. Pour lui, la recherche de solutions durables au problème du chômage des jeunes ne saurait être traitée sans la pleine adhésion du secteur privé.

Aussi, il a indiqué que ce cadre d'échanges constitue une occasion qui permettra de définir ensemble, les mécanismes par lesquels, la participation de la jeunesse à l'activité de production nationale pourrait être améliorée.

Pour finir, il a souhaité que la rencontre aboutisse à la prise d'engagements par les chefs d'entreprises pour l'emploi des jeunes.

Le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) qui a été invité à cette rencontre a salué l'initiative du Gouvernement d'échan-

ger avec le secteur privé sur les opportunités de stages et d'emplois. Ensuite, il a félicité le Premier Ministre pour les actions multiples et multiformes entreprises pour relancer l'économie et a indiqué qu'un secteur privé pourvoyeur d'emplois décents nécessitera une transformation structurelle de l'économie de sorte à ce que la croissance soit tirée par le secteur secondaire, avec



ses effets d'entraînement sur le secteur primaire et le secteur tertiaire.

Pour attester de l'implication du Patronat dans la recherche de solutions à la problématique de l'emploi des jeunes, il a relevé la contribution du CNPB dans l'élaboration de la politique Nationale de l'Emploi et dans la mise en œuvre de programmes et projets de promotion de l'emploi.

Analysant la problématique de l'obtention de stages, il a demandé au Gouvernement de s'orienter vers la mise en place de mesures incitatives en faveur des entreprises.

Pour finir, il a fait des propositions de mesures à prendre pour améliorer la création d'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés au titre desquelles on peut citer :

- ◆ L'amélioration de l'accès au financement des petites et moyennes entreprises par la mise en place de fonds à taux d'intérêts bonifiés;
- ◆ L'amélioration du financement de la formation professionnelle des ressources humaines des entreprises par le reversement de la TPA ;
- ◆ Le payement de la dette intérieure de l'Etat ;
- ◆ Le renforcement du dispositif d'enseignement technique et professionnel privé, à travers des exonérations sur les équipements pédagogiques qui coutent extrêmement chers ;
- ◆ L'implication des entreprises dans la

définition des programmes de formations des EFTP.

Les responsables d'entreprises présente à la rencontre ont présenté la contribution de leurs entreprises à la création d'emploi et donné les perspectives de recrutement pour l'année 2015.

Ils n'ont pas raté l'occasion de ces échanges très interactifs avec le Premier Ministre pour soumettre quelques doléances dont la satisfaction pourrait leur permettre de créer plus d'emplois.

LISEZ ET FAITES LIRE LE PATRONAT.NET

1^{ère} session extraordinaire du Comité Technique de Concertation (CTC) des Centres de Formalité des Entreprises (CEFORE)



du Commerce et de l'Investissement (DGUCI).

Depuis juillet 2014, les délais d'accomplissement de formalités de création d'entreprises étaient de 72 heures jusqu'au 8 mai 2015. Cependant, depuis le 11 mai 2015, ce délai a été perturbé avec le départ des greffiers en Chef en grève, entraînant l'accumulation de 302 dossiers non traités dans le seul centre de Ouagadougou.

La suspension d'immatriculation des entreprises aux RCCM a entraîné des conséquences sur l'image du Burkina et constitue un handicap à la quête d'amélioration du climat des affaires, car selon le rapport doing business 2015 le Burkina a perdu 13 points et aura un manque à gagner en termes de flux commerciaux, de recettes et d'opportunités d'affaires pour les nouveaux entrepreneurs.

Face à cette situation, la MEBF a initié des actions qui ont consisté à écrire au Président de tribunal de Ouagadougou pour solliciter la réquisition d'un greffier en chef et échanger avec le greffier en chef du tribunal de commerce de Ouagadougou et les greffiers en chef chargés de la gestion de dossiers au CEFORE de Ouagadougou en vue de trouver une solution momentanée mais sans succès.

Les membres du CTC ont souligné que des fonctionnaires de l'Etat sont affectés à la MEBF et perçoivent des

primes mais leur carrière est gérée par les structures d'origine. En vue d'éviter ces types de perturbations à l'avenir dans d'autres structures, les membres du CTC ont suggéré la nécessité de regarder quelle position donner aux agents affectés car il est juridiquement impossible d'affecter ou détacher un fonctionnaire dans le privé.

Ils ont demandé au représentant du ministère en charge du travail d'examiner prochainement le concept qui sied entre le détachement, la mise à disposition, l'affectation et la mise en disponibilité.

Au titre de la proposition de solutions durables, les membres du CTC ont proposé quatre principales solutions :

- ◆ La désignation de deux agents avec l'obligation d'assurer le service continu même en cas de grève ;
- ◆ La signature d'un protocole d'accord entre la MEBF et chacune des structures partenaires pour préciser les engagements des deux parties ;
- ◆ L'élaboration d'un rapport périodique semestriel à l'intention des premiers responsables des différentes structures mais après l'examen du CTC ;
- ◆ Faire le compte rendu au Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, des difficultés rencontrées par le CEFORE de Ouagadougou suite à la grève des Greffiers ainsi que les propositions de solutions durables.

Le mardi 9 juin 2015 la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) a organisé sa 1^{ère} session extraordinaire du Comité Technique de Concertation (CTC) des Centres de Formalité des Entreprises (CEFORE) dans sa salle de conférences.

Conformément aux textes régissant la gestion et le fonctionnement des CEFORE, la 1^{ère} session extraordinaire du CTC s'est tenue sous la présidence de Monsieur Madani BARRY, Président dudit Comité.

Après avoir siégé, le CTC a délibéré sur deux points. Au titre de l'examen des difficultés liées à la grève consécutive des greffiers que les CEFORE ont été créés par décret en 2005 pour faciliter et simplifier les formalités de création d'entreprises, de modifications et de cessation d'activités. Les CEFORE accomplissent cette mission en synergie avec les administrations partenaires que sont les Tribunaux de Commerce (TC), les Tribunaux de Grande Instance (TGI), la Direction Générale des Impôts (DGI), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et la Direction des Guichets Uniques

Consulter le site du CNPB: www.patronat.bf



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABÉ

*L'union fait la force,
ensemble nous pour un développement durable !*

1221 Avenue du Dr KWAME N'krumah - 01 BP 1482 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tél : +226 50 33 03 09 - Fax : +226 50 33 03 08
Email : cnpb@fasonet.bf - Site web : www.patronat.bf

CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABÉ (CNPB)

1221 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah
01 BP 1482 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. : (+226) 25 33 03 09

Fax : (+226) 25 33 03 08

Courriel: cnpb@fasonet.bf

Site web: www.patronat.bf

Le Patronat.net

Le bimestriel d'information du Patronat burkinabé

Directeur de Publication

Philomène YAMEOGO

Rédacteurs

Ferdinand ZOUNGRANA

Wenceslas BANCE

Seydou TRAORE

Alphonse GUIGUEMDE

Alizéta OUEDRAOGO

Conception et Mise en page

Alizéta OUEDRAOGO

Publication

Conseil National du Patronat Burkinabé

Autorisation n°: 3151/09/CA-GI/OUA/
P.F

ISSN 0796 - 8981



La nouvelle directrice du FAFPA dans les locaux du Patronat Burkinabé



Le mardi 5 mai 2015, le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) a reçu en visite de courtoisie la nouvelle Directrice Générale du Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) Madame TAPSOBA Pulchérie.

Cette visite qui intervient quelques mois après sa nomination à la tête du Fonds se voulait être une prise de contact avec les premiers responsables du Patronat Burkinabé.

Madame TAPSOBA a été reçue par le vice Président du CNPB chargé de la coopération et des relations extérieurs, Monsieur Elie OUEDRAOGO en présence de quelques membres du CNPB, et des responsables des services techniques du CNPB.

Le vice Président du CNPB a souhaité la bienvenue à Madame la Directrice du FAFPA puis l'a remercié pour l'initiative de cette visite qui traduit tout l'intérêt

qu'elle accorde à l'organisation patronale, avant de lui laisser la parole.

Prenant la parole, Madame la Directrice du FAFPA a remercié le Patronat pour l'accueil chaleureux et indiqué que l'objectif de sa visite était de se présenter au CNPB pour requérir tout son soutien et voir comment les relations qui ont toujours liées les deux structures pourraient être renforcées.

Aussi, les échanges ont porté sur la question de Taxe Patronale d'Apprentissage (TPA) et sur les dossiers du CNPB en instance au FAFPA.

Monsieur OUEDRAOGO a traduit tous ses encouragements à Madame TAPSOBA et l'a rassuré du soutien du CNPB.

